



Ecole élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE
COMPTE-RENDU
du CONSEIL D'ECOLE du 9 novembre 2018

Sous la présidence de Madame AUDEBERT, Directrice de l'école, en présence :

Les enseignants : Mesdames AUDEBERT, BIAZZO, BLONDELET, BOURG, DUFOUR, GESSAT, LION, MONZEIN, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PEYROUX, Messieurs LIRZIN et PAYON

Les Parents d'élèves : Mesdames PELBOIS-BUICK, MANY, MICHOUX, ROBINET, STROINSKI et TAUGAIN

Représentant de la Mairie : Monsieur MARIANI, maire-adjoint de Gargenville.

Absents excusé : Mme BEYSSAC, IEN. , Mmes RICHARD et DIABO

1/ Nomination d'un secrétaire de séance

Nomination d'un secrétaire : Mme PEYROUX

2/ Présentation de l'équipe, effectifs, répartition, RASED

Effectifs et répartition

2 CP de 23 et 24 élèves (Mmes Gessat & Luu et Mme Blondelet)

1 CE1 de 25 élèves (M. Payon qui remplace Mme Diabo durant son congé maternité)

1 CE1/CM2 de 19 élèves (Mme Peyroux) 9 + 10

2 CE2 de 25 élèves (Mmes Biazzo et Morisseau)

2 CM1 de 25 et 27 élèves (Mme Monzein et Mme Lion)

2 CM2 de 22 et 23 élèves (Mmes Audebert & Dufour et Mme Musielinski)

1 ULIS de 12 élèves (Mme Richard et l'AVSco Mme Vaslier)

Soit un total de 238 élèves.

Six A.V.Si (assistantes de vie scolaire) accompagnent également 9 élèves de l'école :

Mmes Tran, Alves, Caffin, Pardal, Pottier et Garcia.

Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)

Téléphone : 01.34.97.15.10

Le Rased, est composé d'une psychologue scolaire (Mme Jabri) et d'un maître E (Mme Bourg).

La maître E a ciblé son travail sur la prise en charge des élèves de cycle 2.

14 CP ont été évalués sur 48 soit 29% des élèves.

9 CE1 ont été évalués sur 35 soit 25% des élèves.

15 CE2 ont été évalués sur 51 soit 29% des élèves.

4 CM1 ont été évalués sur 53 soit 7% des élèves.

Prises en charge effectives :

CP 4 créneaux 14% d'élèves pris en charge: 1 groupe de 4 élèves en lecture 2f/semaine (8%)

2 groupes de 3 élèves en maths 1f/semaine (17%)

CE1 4 créneaux 17% d'élèves pris en charge: 1 groupe de 3 élèves en lecture 2f/semaine (9%)

1 groupe de 4 élèves en maths 2f/semaine (9%)

CE2 4 créneaux 29% d'élèves pris en charge: 1 groupe de 3 élèves en lecture 2f/semaine (8%)

2 groupes de 3 élèves en maths 1f/semaine (9%)

+1Cm1 (1%)

3/ Résultats des élections, présentation des parents élus

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection, l'équipe les remercie de leur implication dans la vie de l'école.

Participation	
Nombre d'inscrits	401
Nombre de votants	130
Nombre de bulletins blancs ou nuls	15
Nombre de suffrages exprimés (S)	115
Taux de participation	32.42%

MICHOUX Laëtitia - STROINSKI Edwige - FERRY Chrystel – GENESTE Coraline - TAUGAIN Elise – MANY Claire – ROBINET Julie - CORSON Stéphanie – PELBOIS BUYCK Hélène – LASSAY ASTOUL Emilie- suppléante : SELHAM Rachida.

Rappel du rôle du Conseil d'École : Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Adopte le projet d'école
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école
- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège
- Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

4/ Règlement intérieur de l'école, horaires, sécurité

Il est rappelé que, suite à la suppression du poste d'EVS, plus aucun personnel n'est en charge de l'ouverture et de la fermeture du portail en dehors de horaires prévus.

De même merci de respecter les horaires de l'école aux sorties de classe, les enseignants doivent, dès 16h30, retourner dans leur classe pour prendre en charge les élèves qui bénéficient des A.P.C. qu'ils ont sous leur responsabilité jusqu'à 17h30.

Le règlement intérieur est distribué et lu.

La nouvelle rédaction de l'article L. 511-5 du Code de l'éducation, issue de la loi n° 2018-698 du 3 août 2018, posant le principe de l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'école et au collège, a conduit à l'actualisation de notre règlement intérieur.

« L'utilisation non autorisée d'un téléphone portable ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève peut entraîner la confiscation de l'appareil, désormais prévue par la loi, par un personnel de direction, d'enseignement, d'éducation ou de surveillance. Le règlement intérieur précise les modalités de la confiscation de l'appareil comme de sa restitution.

Par souci d'économie de papier, il sera affiché à l'entrée de l'école et dans les classes ainsi que les chartes annexes. Il sera donné en version papier à chaque nouvel arrivant et sur demande auprès de la directrice, et également consultable sur le site de l'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Rythmes scolaires :

La question du retour à la semaine de 4 jours. Premiers constats, les parents nous disent que leurs enfants semblent moins fatigués en fin de semaine.

Incendie : L'exercice d'évacuation du premier trimestre n'a pas eu lieu car l'alarme ne fonctionnait pas. Les 42 têtes de détection de l'école ont désormais été changées.

Un exercice aura lieu la semaine prochaine.

Risques majeurs : Un exercice PPMS a eu lieu le mardi 17 octobre de 10h35 à 10h50, le bilan est globalement positif avec une bonne participation des élèves. Quelques améliorations sont à prévoir notamment pour le déclenchement puisque l'école ne dispose pas de moyen spécifique. Trois parents d'élèves étaient présents en tant qu'observateurs.

Heure de déclenchement du PPMS	10h30 le lundi 15 octobre 2018
Comment avez-vous transmis la consigne de déclenchement du PPMS à vos collègues ?	Par SMS sur les téléphones portables personnels
Le signal d'alerte était-il audible par tous ?	<input type="checkbox"/> Oui Non <input checked="" type="checkbox"/>
Comment avez-vous symbolisé le lieu d'intrusion ?	néant
Des élèves étaient-ils en activité à l'extérieur de l'établissement (piscine, gymnase,...) pendant l'exercice ? Si oui ont-ils été informés et comment ?	<input type="checkbox"/> Oui Non <input checked="" type="checkbox"/>
Application des consignes	
Tous les enseignants ont-ils pu passer un message téléphonique d'alerte ?	<input type="checkbox"/> Oui Non <input checked="" type="checkbox"/> Si non pourquoi ? : un enseignant n'avait pas de téléphone portable Nombre d'enseignants concernés : 1
Les consignes ont-elles été respectées par toutes les personnes présentes dans l'établissement ?	<input type="checkbox"/> Oui Non <input checked="" type="checkbox"/> Commentaires éventuels : un enseignant n'a pas pu être prévenu du déclenchement. (pas de téléphone portable)
Avez-vous testé les 2 postures ?	<input checked="" type="checkbox"/> Se cacher S'échapper <input type="checkbox"/>
Fin de l'exercice	
Combien de temps a duré l'exercice pour votre école ?	20 minutes
Information aux parents	
Les parents ont-ils été informés de l'existence du PPMS et des consignes associées, - avant l'exercice ? - après l'exercice par un bilan ?	Oui
Axes d'amélioration	
Avez-vous rencontré des difficultés particulières pendant l'exercice ? Si oui lesquelles ?	Pas de moyens de déclenchement, recours aux téléphones portables des enseignants allumés pour l'occasion mais éteints dans la « vraie vie ».
Axes d'amélioration envisagés	Prévoir un moyen de déclenchement

5/ Rappel du projet d'école

A. Comment amener les élèves à mieux écrire ?

B. Comment améliorer la compréhension chez les élèves ? En lecture, mathématiques, en culture scientifique et technologique.

C. Comment permettre aux élèves de bien être pour bien apprendre ?

Rappel de l'échéancier :

Objectif A	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Objectif B	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)
2018-2019	<p><u>Fiche action 1 :</u> Construire et utiliser un savoir orthographique Cycle 2 et 3 2018-2020 : Elargissement du dispositif à la rédaction.</p> <p><u>Fiche action 2 :</u> Marathon orthographique Cycle 3 Date des épreuves : janvier, mars, mai</p> <p><u>Fiche action 3 :</u> Orthographe lexicale Cycle 2 et 3</p> <p><u>Fiche action 4 :</u> Citoyenneté : Devoir de mémoire En partenariat avec la médiathèque et l'école Molière, Atelier d'écriture autour du poème. Cycle 3</p> <p><u>Fiche action 5 :</u> Semaine de la poésie Un avenant sera rédigé Cycle 2 et 3</p>	2018-2019	<p><u>Fiche action 6 :</u> Histoires à partager 2018/2019 : autour d'un auteur Cycle II</p> <p><u>Fiche action 7 :</u> Histoires à partager 2018/2019 Le policier Cycle III</p> <p><u>Fiche action 8 :</u> Arithmétique et Compréhension des Enoncés (recherche action) De 2015 à 2020 pour l'année scolaire de CP</p> <p><u>Fiche action 9 :</u> Arithmécole au CE1 Résolution de problème 2018-2020 : un avenant sera rédigé</p> <p><u>Fiche action 10:</u> CRM (Calcul Réfléchi et Mental)</p> <p><u>Fiche action 11:</u> Défis technologiques</p> <p><u>Fiche action 12:</u> Eurékades</p>

Fiche action6 : L'auteur choisi par les enseignants du cycle II est Hubert Benkemoun.

Objectif C	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)
2018-2019	<p><u>Fiche action 13 :</u> Pratiques culturelles Sortie scolaire en cours et en fin d'année, visites régulières à la médiathèque 1 spectacle par an et par classe financé par la coopérative lors des Francos. Classe transplantée pour les CM1 chaque année Candidature des CM2 pour le parlement des enfants.</p> <p>Cycle II et III <u>Fiche action 14 :</u> Liaison Grande Section / CP (voir détail de la fiche action) Cycle II <u>Fiche action 15 :</u> Liaison école-collège conseil école/collège le 22 novembre</p> <p>Cycle III <u>Fiche action 16 :</u> Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles Chaque année scolaire au rythme des saisons.</p> <p>Cycle II et III <u>Fiche action 17:</u> Améliorer le climat scolaire : Les récréations une répartition CII/CIII des terrains de football a été mis en place</p> <p><u>Fiche action 18:</u> Etre bien dans son corps pour être bien dans sa tête.</p> <p><u>Fiche action 19:</u> A.P.C. Un avenant sera soumis chaque année à l'approbation de l'IEN.</p>

Présentation de l'ULIS une présentation réalisée par Mme Richard, est projetée.

6/ Sorties, projets des classes

Liste des projets et actions mis en œuvre durant la première période :

Toute l'école :

- Dans le cadre de nettoisons la nature, toutes les classes de l'école ont participé à la journée du 28 septembre .Elle a été suivie avec les élèves d'un tri dans les poubelles de la cour de l'école de façon à les sensibiliser au respect de l'environnement
- Le jeudi 24 janvier après midi, l'école ouvrira ses portes dans le cadre de « La grande Lessive » afin d'exposer les travaux réalisés par les élèves sur le thème :
« Une installation : un fil, des fils, une trame »
- L'école est inscrite à l'opération « **Piles solidaires** » édition 2018-2019, une **collecte de piles et petites batteries** organisée par **Screlec-Batribox**. L'objectif est double : apprendre les enjeux du recyclage et soutenir **l'association AFM-Téléthon** reconnue d'utilité publique. La collecte de piles et batteries usagées sera convertie en dons, **250 euros reversés au Téléthon pour chaque tonne de piles collectées.**



CP: - atelier cuisine (semaine du goût)

- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- Chorale avec les GS de l'école Arc en ciel.

CE 1 : - atelier cuisine (semaine du goût)

- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- Exposition zéro déchet

CE2 : - sensibilisation à la citoyenneté : présentation et participation au CME

- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- Exposition zéro déchet

CM1 : - mise en œuvre de la campagne électorale en vue des élections du CME (le 16 octobre)

- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- Un projet pour les classes de CM1 est à l'étude.

CM2 : - sensibilisation à la citoyenneté : élections du CME (le 16 octobre)

- visite au salon automnal des peintres et des sculpteurs.
- 11 novembre + exposition sur le centenaire de l'armistice
- - Exposition zéro déchet

Co-interventions de David DAGUT

Intervenant en EPS

Périodes	du 28 septembre au 30 novembre	du 7 décembre au 8 février	du 15 février au 19 avril	du 10 mai au 28 juin
Vendredis (après-midi)	CM1 Tennis de table	CM2 hockey	CE2 jeux de raquettes	CP Course d'orientation
Périodes	11 octobre au 13 décembre	10 janvier au 7 mars		
Jeudis (matins)	CE2 jeux de raquettes	CE1/CM2 acrosport		

Les enseignants remercient la municipalité pour le financement de ces activités.

Les CE2 et les CM2 vont à la piscine de Porcheville du 10 septembre au 9 décembre les lundis après midi pour les CE2 et les mardis après midi pour les CM2. Les C.P. iront du 10 décembre au 24 mars les jeudis après midi.

7/ Aide aux élèves en difficulté

La première aide apportée aux élèves en difficulté a lieu en classe. Les enseignants se doivent de proposer une pédagogie différenciée qui prend en compte l'hétérogénéité des groupes classes, et ce avec une extrême bienveillance.

PPRE :

Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants peuvent mettre en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents et la directrice de l'école. 46 élèves de l'école bénéficient à ce jour de tels dispositifs.

	CP		CE1		CE2		CM1		CM2			ECOLE
Nbre de PPRE	4	4	5	1	2	7	5	5	7	5	1	
TOTAL	8		6		9		10		13			46
%	14%		17%		18%		19%		24%			19%

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) proposées aux élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en sus des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement, doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, **notamment les plus fragiles** et contribuer à la maîtrise de la langue française par tous. **Elles sont l'une des modalités à la disposition des professeurs pour répondre aux besoins des élèves dans ce domaine.**

A partir de la rentrée scolaire 2018, l'heure hebdomadaire figurant dans les obligations de service des enseignants au titre des APC sera spécifiquement dédiée à **la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture.**

Niveau de classe	Champs disciplinaire	Compétences visées
CP	LECTURE	Connaître le nom des lettres Distinguer la lettre et le son Savoir qu'une syllabe est composée de plusieurs graphies Localiser une syllabe/un son dans un mot Connaître la correspondance lettre/son
CE1	LECTURE ECRITURE AUTONOMIE	Réveiller la conscience phonologique Graphisme Encodage Fluence Autonomie
CE2	LECTURE COMPREHENSION	Améliorer la fluence Graphisme Construire des images mentales
CM1	LECTURE COMPREHENSION	Améliorer la fluence Lexique
CM2	LECTURE COMPREHENSION	Améliorer la fluence Construire des images mentales

L'accord parental est demandé; la fréquentation régulière de l'élève est indispensable.

Pour la première période, 48 élèves ont bénéficié du dispositif APC soit 20%, 52 en bénéficient pour la deuxième soit 22%.

8/ Travaux et investissements

Nous sommes toujours dans l'attente d'un dispositif efficace d'ouverture et de fermeture de l'école. Les travaux demandés lors des vacances d'été n'ont pas été réalisés. Ils ont été redemandés lors de la réunion de préparation au conseil d'école qui s'est tenue en mairie le 11 octobre.

Deux TNI ne fonctionnent toujours pas (signalé depuis la rentrée)

9/ Bilan OCCE

Il est rappelé que l'affiliation à l'OCCE permet :

- Certains achats favorisant le bon fonctionnement des activités des projets de classes et d'école (spectacles, activités artistiques, documents pédagogiques...)
- De financer partiellement des sorties pédagogiques et le transport en car privé en complément de la prise en charge par la Caisse des Écoles, etc.
- D'améliorer l'équipement de l'école pour les activités d'éducation physique et organiser des rencontres.
- De mettre à disposition des élèves des jeux variés durant les récréations.
- D'assurer les élèves durant les activités non obligatoires. (Hors temps scolaire)

Etat du compte au 1er septembre 7 059,83 €.

Cotisation des parents à la coopérative 2 085 € soit une moyenne de 9 euros par enfant.

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont fait un don pour la coopérative scolaire (spectacles, sorties...).

10/ Informations A.P.I.

Bourse aux jouets organisée le 1 et 2 décembre.

Une opération Brioche sera proposée le vendredi 23 novembre.

Prochains Conseils : les 15 mars et 21 juin 2019

La présidente

Madame AUDEBERT

La secrétaire

Madame PEYROUX